



CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR  
LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT



**Rapport 2023 sur les pays les moins avancés :  
Pour un financement du développement à l'épreuve des crises**

***Note conceptuelle pour une conférence en format hybride à Addis-Abeba***

**Date : 27/02/2024**

**Lieu : Centre de conférence des Nations unies (CEA), CR3**

**Heure : 10h00 – 12h00 Addis-Abeba (UTC+3)**

**Résumé**

Le Rapport sur les pays les moins avancés (LDCR) est une publication annuelle de la CNUCED, qui met l'accent sur des questions d'actualité relatives au développement économique, à la transformation structurelle et à l'élaboration des politiques pour les pays les moins avancés (PMA). L'édition 2023 concerne le financement du développement à l'épreuve des crises dans les PMA. La Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux (ALDC) de la CNUCED en collaboration avec la Représentation permanente de l'Organisation internationale de la Francophonie auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, organisent un événement le 27/02/2024, pour présenter ce rapport. L'Organisation internationale de la Francophonie s'associe notamment à la CNUCED, afin de partager le plaidoyer de sa Secrétaire générale pour la mise en place d'un indice de mesure de la vulnérabilité des pays en développement, formulé notamment lors des échanges co-organisés par l'OIF et le Commonwealth en marge du nouveau pacte financier mondiale à Paris en juin 2023, sur le thème : « Allouer les nouveaux financements du développement en tenant compte de la vulnérabilité multidimensionnelle ». Cet événement sera l'occasion pour les décideurs africains, les partenaires de développement, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et les bailleurs de fonds, ainsi que toutes les autres parties prenantes, de se réunir pour partager leurs points de vue sur l'état du financement du développement à l'épreuve des crises en Afrique.

Les pays les moins avancés (PMA) continuent de faire face à des défis financiers qui les empêchent d'atteindre les objectifs de développement durable. Les mécanismes et les sources de financement existants sont parfois inadéquats et insuffisants pour répondre aux besoins des PMA en matière de financement de leur développement durable et pour les aider à renforcer leur résilience dans le contexte des nombreux défis mondiaux d'aujourd'hui. Le Rapport 2023 sur les PMA examine en profondeur les complexités de ces défis et, met en lumière des solutions possibles. Au fond, le rapport est un appel à l'inclusivité, exhortant à des réformes du système financier international qui non seulement reconnaissent les besoins spécifiques des PMA, mais y répondent aussi de manière proactive.

L'événement prendra la forme d'un panel de discussion avec des experts africains qui partageront leurs expériences, et discuteront sur les mesures à suivre pour financer le développement durable. La société civile et les jeunes seront également associés aux échanges afin de faire entendre leur voix sur la question du financement du développement dans un contexte de crise.

## **Contexte**

Le monde est confronté à de multiples crises : changement climatique, multiplication des conflits humains, fragmentation géo-économique, hausse du coût de la vie, crise sociale et politique, autant de facteurs qui pèsent lourdement sur les PMA qui tentent de relancer leur économie après la pandémie de COVID-19. Les PMA ne disposent pas toujours de capacité budgétaire nécessaire pour assurer la continuité de leur activité économique et faire face aux coûts croissants du changement climatique. Les multiples crises mondiales ont créé une situation où les voies vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) sont bloquées par des défis interdépendants qui nécessitent de toute urgence des solutions durables.

Pour se remettre sur la voie de la réalisation des ODD, les PMA ont besoin d'une architecture financière internationale inclusive, innovante et adaptée à leurs besoins et défis spécifiques. L'architecture financière internationale existante n'offre pas de mécanismes financiers appropriés, adaptés ou ciblés pour ces pays.

Le rapport souligne trois dimensions essentielles du financement du développement dans les PMA, à savoir la quantité, la qualité et l'accès. En d'autres termes, le financement doit être disponible à l'échelle requise, fourni par le biais d'instruments appropriés et soutenu

par une architecture financière internationale adaptée aux besoins spécifiques de ces pays. Le rapport affirme que des améliorations sont nécessaires dans chacune des trois dimensions clés du financement du développement dans les PMA.

En termes de financement climatique, le nouveau fonds pour les pertes et les préjudices pourrait jouer un rôle central en aidant les pays les moins avancés à faire face aux conséquences négatives du changement climatique, mais uniquement si des ressources financières supplémentaires adéquates sont mises à disposition, principalement sous la forme de dons, si les coûts de transaction et les délais sont réduits au minimum et si les décaissements commencent rapidement.

Le rapport examine également si et comment les banques centrales des pays les moins avancés doivent utiliser les outils d'atténuation et d'adaptation au climat, en fonction de l'état de développement de leurs systèmes financiers. Il souligne enfin l'importance d'aligner ces outils sur les objectifs nationaux en matière de politique industrielle et fiscale.

## **Objectifs**

L'écosystème financier internationale ne prend généralement pas suffisamment en compte les intérêts des PMA, car ces pays ont un poids économique et une influence politique limités. Le rapport attire l'attention sur ces questions et appelle à des actions pour les résoudre. Il reconnaît le rôle important que les agents nationaux peuvent jouer pour accroître la mobilisation des ressources nationales, notamment par une meilleure gouvernance des ressources naturelles, telles que les minerais essentiels à la transition énergétique, dont certains PMA possèdent d'importantes réserves.

Le rapport note que les PMA ont besoin d'une voie claire pour sortir des schémas d'endettement insoutenables grâce à des axes d'intervention tels que des subventions, des prêts concessionnels et un mécanisme de traitement de la dette qui soit réactif, transparent et efficace pour résoudre les situations d'endettement insoutenables. Il est donc essentiel que les pays développés partenaires ne substituent pas l'allègement de la dette aux flux de développement officiels, y compris l'aide publique au développement (APD). De même, les prêts d'urgence pendant les crises devraient être utilisés avec parcimonie pour compléter les efforts d'allègement de la dette, plutôt que d'être considérés comme une occasion de gonfler les stocks de dette auprès des banques multilatérales de développement.

L'objectif principal de ce séminaire en ligne est de réunir des décideurs politiques, des institutions de financement du développement, le secteur privé, des ONG et des bailleurs de fonds pour discuter sur le financement du développement durable des PMA dans le contexte de crises multiples.

### **Participants**

Le séminaire s'adressera aux États membres, aux institutions financières africaines, aux partenaires de développement, au secteur privé, à la société civile et aux bailleurs de fonds.

### **Modalités**

Le séminaire en ligne sera organisé en français sur Zoom. Les liens pour l'inscription et la participation seront fournis.

### **Contact**

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Mme Diane Sayinzoga, Chef, Bureau régional pour l'Afrique, CNUCED ;  
[diane.sayinzoga@unctad.org](mailto:diane.sayinzoga@unctad.org)

M. Rolf Traeger, Chef, Section PMA, CNUCED ;  
[rolf.traeger@un.org](mailto:rolf.traeger@un.org)

M. Lionel Hugo ETOA, Attaché de programme, OIF ;  
[lionel.etoa-moussongo@francophonie.org](mailto:lionel.etoa-moussongo@francophonie.org)